

## En Bosnie, des milliers de réfugiés sont bloqués dans la neige aux frontières de l'Union européenne

PAR JEAN-ARNAULT DÉRENS ET LAURENT GESLIN  
 ARTICLE PUBLIÉ LE DIMANCHE 13 JANVIER 2019



© borderviolence.eu

**La Bosnie-Herzégovine est devenue un cul-de-sac aux portes de l'Union européenne, où sont bloqués plusieurs milliers d'exilés. Malgré les violences de la police croate et une neige redoutable, ils cherchent à continuer leur route vers l'Ouest.**

Depuis l'été, les témoignages et les rapports des organisations internationales s'accumulent : la police croate maltraite systématiquement les migrants et les réfugiés, et procède à des rapatriements forcés extra-légaux en Bosnie-Herzégovine. Le 16 décembre, le réseau **Border violence monitoring** a ainsi publié d'accablantes vidéos montrant comment les forces de l'ordre regroupaient des réfugiés arrêtés alors qu'ils tentaient d'entrer en Croatie et les forçaient à reprendre la route de la Bosnie-Herzégovine.

Ces vidéos, réalisées en caméra cachée, documentent 54 cas de refoulement, effectués entre le 29 septembre et le 10 octobre dans la forêt de Lehovo, dans les régions montagneuses et très peuplées de Krajina, qui marquent la frontière entre les deux pays. Sur les vidéos, on peut dénombrer au moins 350 réfugiés, dont des femmes et des enfants. « Pour la première fois, des documents prouvent que la police croate mène systématiquement des expulsions collectives sur le territoire bosnien, note Border Violence Monitoring. Ces refoulements ne sont pas menés à un poste-frontière et ont lieu sans présence de représentants légaux de la Bosnie-Herzégovine, ils sont donc contraires au droit international. »

Deux jours plus tôt, Human Rights Watch publiait un rapport accablant sur les actes de violence et de torture commis par la police croate. Zagreb interdit bien souvent aux réfugiés de déposer une demande d'asile, contrevenant ainsi à ses obligations internationales. L'organisation internationale affirme avoir recueilli les témoignages de 20 personnes, dont 16 évoquaient des brutalités systématiques, voire de véritables actes de torture commis par les forces de l'ordre croates, ainsi que des vols d'argent et de téléphones portables.

Le Commissaire des Nations unies pour les réfugiés confirmait de son côté en août 2018 avoir reçu des rapports qui soulignaient que la Croatie avait illégalement refoulé 2 500 migrants et demandeurs d'asile vers la Bosnie-Herzégovine et la Serbie depuis le début de l'année dernière. Ces accusations ont été réfutées par le premier ministre croate Andrej Plenković, dans une réponse à une interpellation du Conseil de l'Europe.

Depuis plusieurs mois, les associations et les collectifs croates de soutien aux réfugiés font d'ailleurs l'objet d'un véritable harcèlement : attaques de leurs locaux ou de leurs véhicules par des « inconnus », poursuites judiciaires contre plusieurs militants. Ces collectifs viennent d'ailleurs de publier une « *Lettre ouverte aux citoyens de l'Union européenne depuis la périphérie* », soulignant que les politiques de fermeture des frontières pourraient faire basculer tous ces pays de la périphérie européenne – membres ou non de l'Union – dans des régimes de plus en plus autoritaires.

Dragan Mektić, le ministre de la sécurité de Bosnie-Herzégovine, a pourtant confirmé à la télévision N1 la réalité de ces mauvais traitements. « *Le comportement de la police croate est une honte pour un pays membre de l'Union européenne. Les policiers se font les complices des trafiquants, en poussant les migrants dans les mains des réseaux criminels* », a-t-il expliqué. Depuis la fermeture de la « route des Balkans », au printemps 2016, et l'édition d'un mur de barbelés le long de la frontière hongroise, les candidats à l'exil empruntent de nouvelles routes depuis la Grèce,

transitant par l'Albanie, le Monténégro et la Bosnie-Herzégovine, ou directement depuis la Serbie vers la Bosnie-Herzégovine, devenue une étape obligatoire sur la route vers l'Union européenne.



© borderviolence.eu

La région de Bihać constitue effectivement un cul-de-sac. Selon les chiffres officiels, 18 628 réfugiés ont été enregistrés en Bosnie-Herzégovine en 2018. Au 18 décembre, 5 300 se trouvaient dans le pays, dont au moins 4 000 dans le canton de Bihać, les autres étant répartis dans des centres d'accueil à proximité de la capitale Sarajevo ou de la ville de Mostar. La majorité d'entre eux ne fait que transiter, alors que des températures polaires et de fortes neiges se sont abattues sur la Bosnie-Herzégovine depuis la fin du mois de décembre.

À Velika Kladuša, une petite ville coincée à la frontière occidentale du pays, le camp de Trnovo a été évacué mi-décembre et tous ses habitants relogés dans l'ancienne usine Miral, aménagée en centre d'hébergement d'urgence par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). « *Les conditions sont très précaires, mais au moins, il y a du chauffage* », se réjouit Husein Klivić, président du Comité cantonal de la Croix-Rouge.

Les entrées en Bosnie-Herzégovine se sont ralenties avec l'arrivée de l'hiver, 450 par semaine en novembre contre 1 200 un mois plus tôt, selon Peter Van der Auweraert, directeur de l'OIM dans le pays, mais les flux ne se sont pas taris : en ce début janvier, de nouveaux groupes arrivent tous les jours au Monténégro, explique Sabina Talovic, volontaire dans la ville de Pljevlja, proche des frontières de la Bosnie-Herzégovine. Ces flux devraient recommencer à enfler une fois le printemps revenu.

L'urgence est désormais de passer l'hiver. Selon Damir Omerdić, ministre de l'éducation du canton d'Una-Sana, une trentaine d'enfants installés avec leurs familles dans l'ancien hôtel Sreda, dans la ville de Cazin, devraient même pouvoir intégrer l'école primaire d'un petit village voisin et des négociations sont en cours avec un autre établissement. « *Ils passeront deux ou trois heures par jour à l'école. Notre but est de leur permettre de faire connaissance avec d'autres enfants* », explique-t-il à Radio Slobodna Evropa.

La police du canton d'Una-Sana a observé, courant décembre, plusieurs groupes de réfugiés en train de s'engager dans le massif de Plješevica, qui fait frontière avec la Croatie. Non seulement, des secteurs n'ont toujours pas été déminés depuis la fin de la guerre, mais seuls des montagnards expérimentés et bien équipés peuvent s'engager en plein hiver dans ces montagnes dont les sommets culminent à plus de 1 600 mètres. Les policiers bosniens n'ont aucun mandat pour stopper les réfugiés qui prennent cette route dangereuse – mais si jamais ils parviennent à franchir ces montagnes, on peut hélas gager que la police croate les arrêtera.

**Directeur de la publication :** Edwy Plenel

**Directeur éditorial :** François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel :** contact@mediapart.fr

**Téléphone :** + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie :** + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur :** la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.